

FEMMES INVISIBLES



RÉSUMÉ

Principales conclusions et orientations des programmes sur les dimensions sexospécifiques du retour, de la réhabilitation et de la réintégration après avoir été victime de l'extrémisme violent

Le PNUD travaille en partenariat avec des personnes de toutes les strates de la société afin d'aider à bâtir des pays capables de résister aux crises, et de stimuler et maintenir le type de croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Sur le terrain dans plus de 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales pour aider à autonomiser les personnes, et à bâtir des nations résilientes.

Programme des Nations Unies pour le développement
1 United Nations Plaza
New York, NY 10017

Pour plus d'informations : www.undp.org

Copyright © 2019 PNUD, Tous droits réservés.

Les points de vue, analyses et recommandations politiques présentés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Programme des Nations Unies pour le développement, de ses membres du Conseil d'administration ou des États membres de l'ONU. Le rapport est le fruit du travail d'une équipe d'auteurs indépendants dirigée par le Bureau d'appui aux politiques et programmes du PNUD, et le Centre de gouvernance d'Oslo.

Images de couverture avant (dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du haut): Une militante de Bring Back Our Girls lors d'une manifestation à Lagos, au Nigéria (REUTERS/Akintunde Akinleye - stock.adobe.com) ; Une femme yézidie et des enfants devant sa tente dans le camp de réfugiés de Kanke en Irak (answer5/Shutterstock.com) ; Une jeune femme pratique la broderie dans le nord-est du Nigéria © Union européenne 2018 (Samuel Ochai) ; Une Allemande lors d'une manifestation du parti de droite à Berlin, en Allemagne (Paul Velasco/Shutterstock.com) ; Vue des dégâts de la guerre de Serekaniye en Syrie (fpolat69/Shutterstock.com).

Images de couverture arrière (dans le sens des aiguilles d'une montre, de haut à gauche) : Une femme tenant son visage dans les mains ; Des femmes pakistanaïses s'abritent sous le camion après les inondations (Hira Hashmey/Photo du PNUD) ; Des femmes syriennes manifestent dans le camp de réfugiés d'Idomeni, à la frontière grecque (Giannis Papanikos/Shutterstock.com).

Conçu par : Groupe de médias DHM

FEMMES INVISIBLES

RÉSUMÉ

*Conclusions et programmes principaux
Orientations du rapport*

2019

Le rapport complet, comprenant 7 chapitres d'analyse sectorielle et 7 exemples de bonnes pratiques, est accessible via la bibliothèque de publications en ligne du PNUD à l'adresse undp.org et sur le site Web d'ICAN à l'adresse icanpeacework.org.

RÉSUMÉ

Le rapport montre que les femmes et les filles sont associées à l'extrémisme violent de manière complexe et diverse. Pour que les programmes de désengagement, de réhabilitation et de réintégration soient efficaces, la communauté de lutte contre le terrorisme et PEV doit reconnaître leur existence et adapter les politiques et les pratiques existantes afin de tenir compte de la problématique hommes-femmes.

RÉSUMÉ

À l'aube de 2019, le spectre de l'extrémisme violent demeure au premier plan du discours et de la pratique en matière de paix et de sécurité dans le monde. Alors que le nombre de décès dû au terrorisme continue de baisser, diminuant de 27 % entre 2016 et 2017, une nouvelle série de défis apparaît : le désengagement, la réhabilitation et la réintégration des hommes, des femmes, des garçons et des filles associés à des groupes extrémistes violents (EV).¹ Entre-temps, avec près de 67 pays ayant enregistré au moins un décès dû au terrorisme en 2017, le terrorisme et l'extrémisme violent demeurent des problèmes mondiaux qui exigent une coordination, des politiques et des approches juridiques internationales.²

Les femmes et les enfants associés à des groupes extrémistes violents sont souvent invisibles aux yeux des politiques et des lois internationales. Des rapports indiquent que, dans le nord de la Syrie, les autorités kurdes détiendraient environ 2 000 femmes et enfants étrangers associés à l'EIL.³ Dans le nord du Nigéria, des milliers de femmes et de filles associées à Boko Haram - certaines l'ayant rejoint volontairement, d'autres faisant partie des personnes enlevées - sont hébergées dans des camps militaires pour personnes déplacées, exposées aux abus sexuels et stigmatisées par leurs communautés d'origine.⁴ Au Kenya, en Indonésie, au Liban, en Tunisie, en Europe occidentale et ailleurs, des hommes et des femmes affiliés à des organisations terroristes reconnus au niveau international, ou à d'autres groupes extrémistes violents tentent de franchir les frontières internationales pour rentrer chez eux, parfois avec des enfants à charge.⁵

La publication conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'International Civil Society Action Network (ICAN), Femmes invisibles : Les dimensions sexospécifiques du retour, de la réintégration et de la réhabilitation vise à identifier les lacunes et les défis liés à la réintégration et à la réhabilitation des femmes et des filles associées à des groupes extrémistes violents et à établir une base de données préliminaires de bonnes pratiques et d'approches. Le rapport et sa méthodologie recueillent les expériences de la société civile locale, en particulier des organisations de la société civile (OSC) dirigées par des femmes qui ont contribué au rapport par suite aux entretiens, dialogues et profils d'études de cas. La recherche souligne la nécessité de recourir à des approches multisectorielles intégrées permettant à l'État et à la société civile de travailler de concert, en fonction des avantages comparatifs de chacun.

La recherche conclut que, dans tous les contextes, la dynamique genre joue un rôle crucial. Les femmes et les filles, victimes de violences sexuelles, qui retournent chez elles, sont confrontées à une stigmatisation supplémentaire de la part de leurs communautés et ont des besoins psychosociaux et en matière de santé distincts. Les femmes qui retournent chez elles souffrent également de conséquences économiques : Les veuves, dont les conjoints avaient rejoint les rangs de Daesh en Irak ou en Syrie, ont assumé la charge de chef de famille, ayant besoin de gagner un revenu, tout en s'occupant seules de leurs enfants.⁶ L'absence de politiques cohérentes relatives au genre peut avoir des conséquences mortelles, comme en Irak par exemple, où les veuves étrangères d'ex-combattants de Daesh risquent la peine de mort, quel que soit leur rôle dans les mouvements.⁷ Le statut de nombreux enfants et orphelins reste inconnu.⁸ Les recherches montrent qu'au Nigeria et ailleurs, si les femmes retournent dans leurs communautés et sont confrontées au manque d'opportunités, en plus de la honte d'être affiliées à des extrémistes violents, elles risquent fort de retomber dans la radicalisation et d'une nouvelle fois recruter.⁹

¹ The Institute for Economics and Peace. (2018), Global Terrorism Index 2018: measuring and understanding the impact of terrorism (disponible sur : <http://globalterrorismindex.org/>).

² Ibid.

³ Ben Hubbard (2018), Wives and Children of ISIS: Warehoused in Syria, Unwanted Back Home (available at: <https://www.nytimes.com/2018/07/04/world/middleeast/islamic-state-families-syria.html>).

⁴ UNICEF, 2016, Dan Nigeria's restive northeast, fate of thousands of abducted women remains unknowns le nord-est du Nigeria, le sort de milliers de femmes enlevées reste inconnu (available at: <https://news.un.org/en/story/2016/04/526752-nigerias-restive-northeast-fate-thousands-abducted-women-remains-unknown-un> and <https://reliefweb.int/report/nigeria/more-1000-children-northeastern-nigeria-abducted-boko-haram-2013>).

⁵ Parlement européen (2018), The Return of Foreign Fighters to EU Soil: Ex-Post Evaluation, (disponible sur : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/621811/EPRS_STU\(2018\)621811_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/621811/EPRS_STU(2018)621811_EN.pdf)).

⁶ Mujahid Abu al-Joud (21 février 2018), "Wives of 'muhajirin': who's your husband?". Open Democracy.

⁷ Mina Aldroubi, M. (9 février 2018), "Iraq sentences Turkish ISIL widow to death Court also issued life imprisonment to 10 women guilty of participating in acts of terror," The National, pp. 1-17.

⁸ Trew, B. (25 septembre 2018), "What becomes of the jihadi orphans?" The Independent (disponible sur : https://www.independent.co.uk/news/long_reads/isis-children-orphans-islamic-state-jihadis-mosul-zahour-a8550276.html).

⁹ UNICEF, & International Alert. (2016), "Bad blood": Perceptions of children born of conflict-related sexual violence and women and girls associated with Boko Haram in northeast Nigeria.

Le rapport constate que les politiques nationales et internationales relatives au traitement des personnes revenant de groupes extrémistes et terroristes violents transnationaux font toujours défaut.¹⁰ En ce qui concerne le sort des femmes et des enfants, le fossé entre les réalités sur le terrain et les politiques mondiales est encore plus grand. Pendant des années, les femmes et les enfants ont été pratiquement absents de la littérature sur les combattants terroristes étrangers (FTF), car une grande partie de la collecte d'informations et des bourses d'études n'ont pas intégré une analyse axée sur le genre.¹¹ La question du retour des femmes et des enfants pose des problèmes supplémentaires. Par exemple, déterminer s'ils ont rejoint les groupes volontairement ou s'ils ont été contraints de le faire, et dans quelle mesure ils ont commis des actes de violence ou agi en tant que partisans et facilitateurs.



Schéma 1 : La terminologie faisant référence au retour, à la réadaptation et à la réintégration varie considérablement

L'absence de cohérence dans la politique internationale est reflétée par le manque de terminologie et de priorités convenues parmi les communautés de politiques, universitaires et de praticiens actifs dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la lutte contre ou la prévention de l'extrémisme violent et la consolidation de la paix. Pour certains, le processus est essentiellement juridique et judiciaire et est donc défini comme une poursuite, une condamnation, une réintégration et une réhabilitation (PRR).¹² Pour les praticiens ayant l'expérience des processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration (DDR), les problèmes sont mieux définis comme le désengagement du groupe ; la réhabilitation de l'individu, de la famille et de la communauté ; et la réintégration dans la société. Pendant ce temps, les praticiens de première ligne soulignent souvent l'importance de la déradicalisation de l'idéologie des mouvements en tant qu'élément clé du processus.¹³

La recherche montre clairement que, si les débats politiques se poursuivent sur la scène mondiale, dans toutes les communautés, la vie des gens ordinaires est en jeu. Alors que de nombreux États et entités internationales continuent de traiter le problème de l'extrémisme violent, des combattants terroristes étrangers (FTF) et de leur réintégration sans distinction de genre, les OSC, en particulier les OSC locales dirigées par des femmes, ont été les premières à voir et à réagir aux problèmes auxquels sont confrontées les femmes associées aux groupes EV. De l'Indonésie au Nigeria, du Pakistan aux Philippines, aux niveaux national et communautaire, les OSC de femmes élaborent de nouvelles pratiques et approches pour permettre la réintégration sûre et efficace des femmes et des filles dans la société. Bien que les contextes culturels et politiques varient, les initiatives développées par les OSC ont des approches globales similaires, adaptées aux conditions des personnes concernées.

L'expertise des OSC de femmes est essentielle pour garantir l'efficacité de la législation et des politiques nationales et répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles dans les programmes de désengagement, de réhabilitation et de réintégration. L'importance de leur participation aux processus de réhabilitation et de réintégration, et plus généralement au PEV, a été rappelée dans tous les milieux politiques dans le monde. Par exemple, les Principes directeurs de Madrid visant à enrayer le flux de combattants terroristes étrangers, énoncent clairement l'importance de travailler avec la société civile.¹⁴ Le Plan d'action des Nations Unies sur la prévention de l'extrémisme violent et la résolution 2242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies soulignent également la nécessité d'un partenariat avec les OSC de femmes afin de lutter contre l'extrémisme violent.¹⁵ Cependant, le rapport constate que, pour les OSC, dans la majorité des cas, ces principes n'ont pas été traduits dans les politiques, lois ou pratiques nationales. Au

¹⁰ Shephard, M. (Février 2018), "At least two Canadian women are among 800 foreign 'ISIS families' being held in legal limbo by Kurdish forces," The Toronto Star.

¹¹ Vidino, L. (Mars 2014), Foreign Fighters: An Overview of Responses in Eleven Countries, Center for Security Studies (CSS) ETH Zurich: 19; The Gendering of Counter-Terrorism, (2011), University of Oslo.

¹² Conseil de sécurité de l'ONU. FICHE D'INFORMATION : Résolution 2396 (2017) sur les combattants terroristes étrangers (rapatriés et relocalisés).

¹³ Holmes, G., & Shtuni, A. (2010), Returning Foreign Fighters and the Reintegration Imperative, USIP Special Report; Stern, J. (2010), Deradicalization or Disengagement? Future Challenges in National Security and Law, II (4), 20.

lieu d'être perçues comme des alliés et des contributeurs à la résolution de ce problème complexe, les OSC voient leur espace civique se restreindre et font face à un risque financier accru, ainsi que leur réputation et leur espace opérationnel limités.¹⁶

L'attitude du public, la stigmatisation et la peur figurent dans la recherche comme des défis majeurs à prendre en compte dans les efforts de réintégration et de réhabilitation. Aux niveaux national et international, le retour, des femmes, des filles, des garçons et des hommes associés aux groupes EV, est souvent associé à des niveaux de peur, de colère et de méfiance accrus de la part des communautés. Les États sont confrontés à un dilemme difficile : D'un côté, ils sont responsables de la protection de leurs citoyens contre le risque potentiel de violence et d'une justice exercée par les victimes du terrorisme, et de l'autre, ils doivent garantir le respect de la légalité, le strict respect des droits humains, y compris la protection des droits des enfants. Pour compliquer davantage les choses, les gouvernements et les institutions internationales doivent également veiller à ce que les communautés locales ne perçoivent pas, que les rapatriés et les personnes associées aux groupes EV, bénéficient d'un traitement de faveur ou de services préférentiels. En d'autres termes, toute la communauté, doit être partie prenante, devrait développer et bénéficier des programmes de réintégration des femmes et des enfants associés aux groupes EV. Il est extrêmement complexe et difficile de trouver le bon équilibre, mais cela doit être pris en compte dans la conception des processus, lois et politiques de réintégration et de réhabilitation.

La recherche souligne la nécessité d'une approche globale de la réintégration et de la réhabilitation axée sur le genre, qui tienne compte non seulement des personnes qui rentrent chez elles, mais également de la stigmatisation, des menaces et des vulnérabilités vécues par les membres de la famille et de la communauté associés à l'extrémisme violent. Le rapport apporte une analyse critique des cadres politiques et des processus juridiques existants et présente une cartographie préliminaire des éléments clés d'une approche globale de la réintégration, notamment les composantes : sécurité, sensibilisation du public, idéologique, psychosociale et économique.



Schéma 2 : Les rapatriés qui ont été associés à des groupes EV ont des besoins multiples et interdépendants



Schéma 3 : Une politique nationale efficace en matière de réhabilitation et de réinsertion devrait être holistique et impliquer tous les secteurs de la société

¹⁴ S/2015/939 (2015), Madrid Guiding Principles (disponible sur : https://www.un.org/sc/ctc/wp-content/uploads/2016/10/Madrid-Guiding-Principles_EN.pdf).

¹⁵ A/70/674 (2015), Plan d'action pour prévenir l'extrémisme violent : Rapport du secrétaire général ; S/RES/2242 (2015) (disponible sur : https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_res_2242.pdf).

¹⁶ Duke Law, Tightening the Purse Strings: What Countering Terrorism Financing Costs Gender Equality and Security (disponible sur : <https://law.duke.edu/sites/default/files/humanrights/tighteningpursestrings.pdf>).

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1 La plupart des pays ne disposent pas de politiques ou de lois cohérentes concernant le traitement des rapatriés associés à des groupes terroristes et EV. Cela est particulièrement vrai dans le cas des femmes, des filles et des garçons associés à de tels groupes. Par conséquent, les programmes de réhabilitation et de réintégration sont incohérents, ce qui les expose à des abus de la part d'acteurs étatiques et communautaires et augmente leur vulnérabilité à la radicalisation et au recrutement. L'argumentaire exigeant des punitions sévères pour les rapatriés a gagné du terrain, mais ces exigences peuvent être contraires à la règle de droit, exacerber la stigmatisation et servir de grief pour fomenter les cycles futurs de radicalisation menant à la violence.
- 2 Les politiques et les programmes actuels ont tendance à ignorer les femmes et les filles associées aux groupes EV ou à trop simplifier les problèmes. Ils présentent les femmes et les filles en termes binaires, en tant que victimes ou auteurs de violences. Pourtant, dans la plupart des cas, l'association des femmes et des filles aux groupes EV est complexe. Cela peut être dû à une combinaison de facteurs, notamment la coercition, la cooptation, l'esclavage ou l'enlèvement, ou l'assujettissement dans leurs propres communautés, ou à des aspirations non exaucées, en termes d'appartenance, de raison d'être, d'aventure et d'autonomisation. Afin de concevoir des réponses efficaces à cet ensemble de causes, nous devons comprendre et traiter les facteurs, conditions et mobiles initiaux de leur association avec les groupes EV. Il est également impératif que les réponses des états ne doivent ni perpétuer ni contribuer à aggraver la victimisation de ceux qui ont déjà subi une violence et un traumatisme profonds.
- 3 En attirant l'attention sur les femmes, il est essentiel de ne pas oublier que les femmes et les enfants victimes de violence perpétrée par les groupes EV. Il y a des veuves et des familles dirigées par des femmes de tous les côtés. Pour la première fois, elles deviennent souvent la principale source de revenus parce que leurs maris et fils sont soit incarcérés soit tués. Leur permettre de gagner leur vie de façon indépendante peut les aider à surmonter les traumatismes et à retrouver leur identité, en leur favorisant, à elles et à leurs enfants, la résilience indispensable pour éviter, à nouveau, le recrutement. Si un soutien à la réhabilitation n'est fourni qu'aux familles des ex-combattants, cela peut alors alimenter les injustices, la colère et les représailles contre les femmes et d'autres membres de la communauté qui étaient des cibles innocentes mais qui n'ont reçu aucun soutien.
- 4 Les OSC de femmes locales sont souvent les premières à être sensibilisées à ces problèmes et se trouvent en première ligne pour réagir aux défis complexes auxquels sont confrontées les femmes et les filles qui retournent chez elles. Elles ont été les pionnières des programmes d'intervention holistiques efficaces qui s'attaquent à divers problèmes, notamment les besoins psychosociaux, économiques et idéologiques. Les politiques et les programmes nationaux devraient s'appuyer sur leur expertise. Cependant, en raison du manque de cohérence politique et

PRINCIPALES CONCLUSIONS

juridique, les OSC sont confrontées à de graves risques juridiques et de sécurité. Elles ne sont toujours pas suffisamment incluses dans les efforts de planification nationaux et locaux relatifs aux PEV.

- 5 Le manque de transparence concernant les actions des services de sécurité, lorsqu'ils interagissent avec les rapatriés, la perception de l'impunité des abus commis par les acteurs de la sécurité, notamment les violences sexuelles à l'égard des femmes liées aux extrémistes, alimentent la méfiance au sein des communautés.
- 6 Le ratio femmes/hommes rentrant dans leur pays d'origine varie considérablement d'un pays à l'autre. Nous en déduisons que dans de nombreux cas, les femmes ne reviennent pas chez elles parce qu'elles ne peuvent pas obtenir la citoyenneté ni la garde de leurs enfants nés lors de leur séjour en Syrie, en Iraq ou ailleurs.
- 7 Les femmes et les filles qui rentrent chez elles font face à une colère, une peur et une stigmatisation de grande ampleur de la part des communautés. Cela les isole et empêche leur capacité de réhabilitation et de réintégration. Cela accroît également leur vulnérabilité au recrutement dans des groupes EV qui les attirent avec des offres d'assistance et un sentiment d'appartenance.
- 8 De nombreux groupes extrémistes violents ont repris le message de l'autonomisation des femmes, tout en promettant de meilleures conditions socio-économiques pour recruter des femmes et des filles. Ils utilisent l'idéologie et l'identité pour fournir une raison d'être, un sens du sens et une appartenance que les femmes et les filles vulnérables n'ont pas. Les entités nationales et internationales impliquées dans les programmes de réinsertion doivent prendre en compte ces tactiques lors de la conception des programmes PEV. Le désengagement, la réhabilitation et la réintégration ne doivent pas être réduits à la simple subsistance matérielle - il faut s'attaquer aux « facteurs d'incitation » de misogynie, d'injustice et de manque de dignité que connaissent les femmes dans leurs propres sociétés. Si ces causes profondes ne sont pas traitées, le risque que les femmes soient attirées par les messages des groupes EV persiste.
- 9 Les femmes et les filles n'ont pas accès aux conseillères religieuses et autres érudites, qui souscrivent à une interprétation modérée des enseignements religieux. C'est un obstacle à la transformation idéologique des femmes et des filles. Trop souvent, les femmes qui offrent des conseils sont celles qui utilisent les réseaux sociaux pour promouvoir de manière informelle des messages d'intolérance et d'exclusion.
- 10 Pour réduire la stigmatisation, l'exclusion communautaire et les risques de représailles violentes à l'encontre des femmes et des filles qui retournent, et afin de permettre leur réintégration dans leurs communautés et dans la société en général, il est essentiel de faire participer les médias nationaux et locaux ainsi que les leaders communautaires influents pour passer des messages objectifs favorisant le dialogue et la cohésion sociale.

ORIENTATION DES PROGRAMMES

Si les efforts de réintégration ne sont pas inclusifs et holistiques, le risque d'une résurgence de l'extrémisme violent et de son impact sur le développement et la paix, dans des contextes déjà fragiles, ne peuvent pas être sous-estimés.

ORIENTATION DES PROGRAMMES

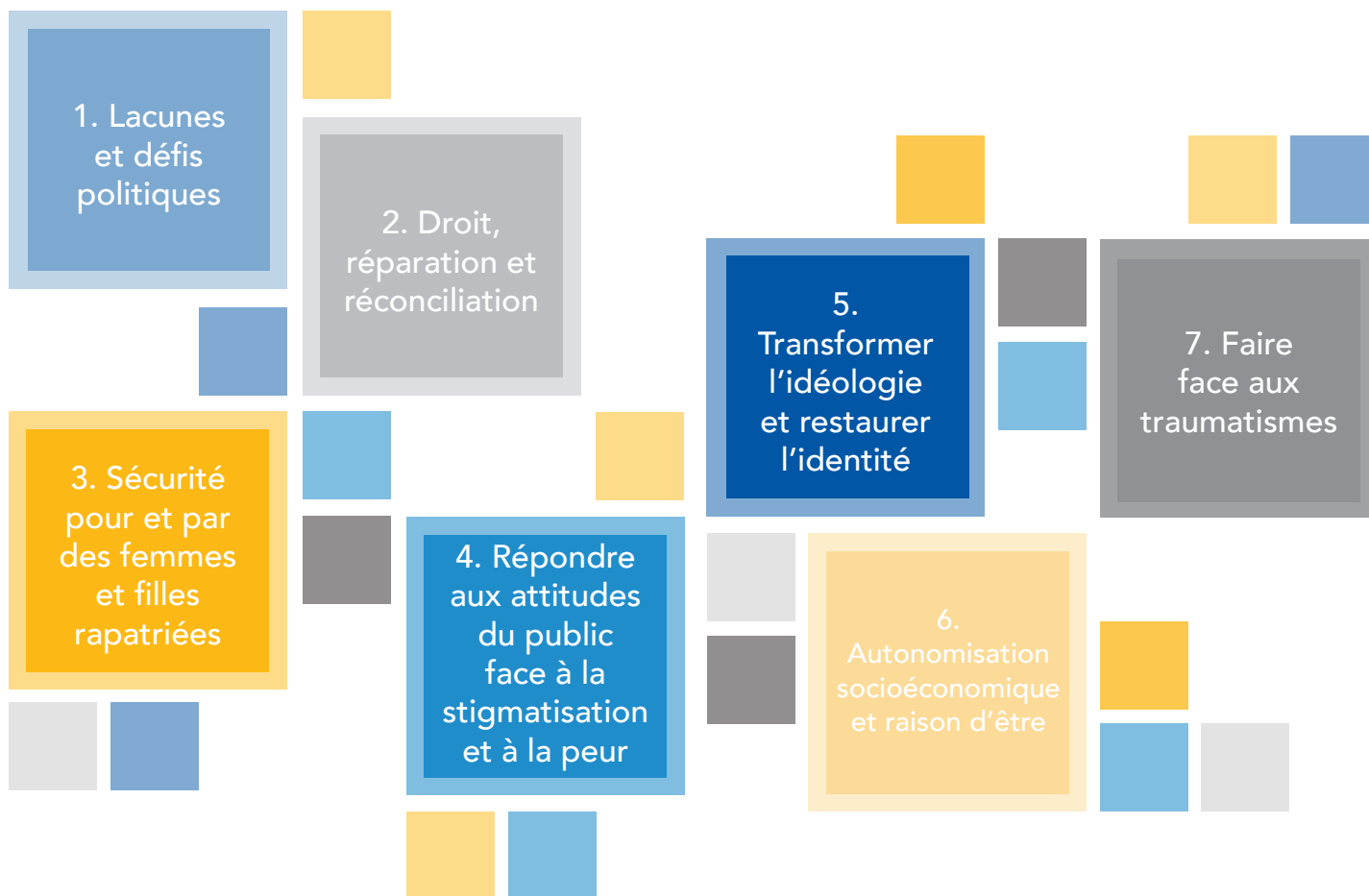


Schéma 4 : Les sept éléments d'une approche holistique et sexospécifique du désengagement, de la réhabilitation et de la réinsertion

Cette recherche montre qu'une approche multisectorielle globale est essentielle au succès des programmes de désengagement, de réhabilitation et de réintégration des femmes et des filles associées à l'extrémisme violent. Ceci est démontré par les approches des femmes qui œuvrent pour la paix et qui sont en première ligne pour traiter la dimension-genre du retour. Chaque exemple de bonnes pratiques décrit dans la partie II du présent rapport, aborde les thèmes et domaines d'intervention essentiels identifiés et développés dans la partie I. Les décideurs et les praticiens peuvent veiller à ce que les programmes de désengagement, de réhabilitation et de réintégration soient holistiques :

- Évaluer la pertinence et concevoir des actions qui ciblent tous les secteurs concernés, notamment : politique, justice, sécurité, médias, religion, éducation, économie, santé (médicale, psychologique et émotionnelle) ;
- S'engager à tous les niveaux : individuel, familial, communautaire et sociétal ; et,
- Identifier et collaborer avec diverses parties prenantes : organisations de la société civile, agences gouvernementales, services de sécurité, chefs religieux et traditionnels, entreprises, journalistes, etc.

1. Les lacunes et les défis politiques

Recommandation	Questions d'orientation
<p>1.1 Adopter une approche holistique</p> <p>Élargir le champ des efforts de désengagement, de réhabilitation et de réinsertion au-delà du terroriste individuel pour inclure toutes les personnes touchées par l'extrémisme violent, y compris les enfants enlevés par des extrémistes violents ou conçus en captivité, les femmes enlevées, les personnes déplacées et les milices de lutte contre l'extrémisme violent.</p> <p>1.2 Mener une analyse sexospécifique</p> <p>Mener des études et des analyses sexospécifiques des politiques et des pratiques dans tous les secteurs concernés, en admettant que les femmes, les hommes, les garçons et les filles peuvent faire face à des situations différentes et auraient des besoins différents en matière de retour et de réintégration.</p> <p>1.3 Tenir compte des leçons apprises</p> <p>Veiller à ce que les initiatives tirent parti des meilleures pratiques et des enseignements tirés des échecs, d'initiatives pertinentes passées, notamment des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, et ceux élaborés à l'intention des détenus et des membres de gangs</p> <ul style="list-style-type: none">• Inclure les études et recherches sur les meilleures pratiques dans la phase de conception ou de création de programmes• Effectuer une cartographie des initiatives passées et existantes dans le contexte du programme <p>1.4 Coordonner avec les organisations de femmes et autres acteurs non étatiques</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des programmes en coordination avec un large éventail de parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales et définir clairement les rôles et responsabilités de chaque groupe de parties prenantes. Les organisations de femmes sont des partenaires clés en raison de leurs connaissances des thèmes et de leur ancrage local.</p> <ul style="list-style-type: none">• Consulter l'ONU et les partenaires locaux pour identifier les organisations de femmes actives de votre pays• Impliquer, dès le départ, les OSC de femmes sur la base de leurs points forts respectifs• Faciliter des interactions sûres entre les OSC et les services de sécurité• Instaurer la confiance par le biais de tables rondes régulières entre les gouvernements nationaux/locaux, les OSC, les organisations de jeunes, les institutions religieuses, les chefs traditionnels et les communautés	<ul style="list-style-type: none">» La politique et les initiatives de programmes existants reconnaissent-ils et traitent-ils des différences d'expérience que vivent les hommes par rapport aux femmes ?» L'état a-t-il mis en place des procédures pour assurer le traitement des femmes et des filles (et des garçons) associées aux extrémistes violents, évaluer leur implication dans la violence et faire en sorte que les victimes ne subissent ni violences ni violations telles que les agressions sexuelles ?» L'état dispose-t-il d'un nombre suffisant de femmes pouvant effectuer des évaluations, vérifier et enregistrer les femmes et les filles associées à des extrémistes violents ?» Où sont les organisations de femmes déjà actives dans le domaine de la DR&R et quelles sont les opportunités de coordination ?

2. Droit, réparation et réconciliation

Recommandation	Questions d'orientation
<p>2.1 Créer des cadres juridiques</p> <p>Veiller à ce que des cadres juridiques, des directives cohérentes et transparentes soient en place.</p> <p>2.2 Évaluer les approches juridiques actuelles</p> <p>Évaluer le travail des tribunaux, des prisons et autres institutions de l'état, dans le traitement actuel des problèmes des rapatriés, notamment en ce qui concerne les femmes et les enfants.</p> <p>2.3 Énoncer des politiques claires pour les rapatriés</p> <p>Énoncer une politique claire, y compris la tolérance zéro en matière d'abus sexuels et d'autres comportements répréhensibles, en ce qui concerne le traitement des rapatriés et de leurs proches (par exemple, les membres de la famille) avec une approche axée sur le genre/adaptée aux enfants.</p> <p>2.4 Garantir un dispositif juridique clair du statut de rapatrié</p> <p>Garantir un dispositif juridique clair du statut des rapatriés et des personnes qui leur sont associées et mettre en place des mesures de suivi, et des services d'assistance conformes aux droits humains.</p> <p>2.5 Élargir l'espace juridique de la société civile</p> <p>Fournir aux OSC les protections juridiques et les orientations politiques nécessaires pour mener des interventions de R&R.</p>	<ul style="list-style-type: none">» Comment les lois nationales régissant le retour des extrémistes violents tiennent compte des différences de genre, notamment en reconnaissant les rôles divers des femmes et des filles associées ?» Quelle responsabilité incombe à l'État de rapatrier et de traduire en justice les citoyens qui auraient commis des crimes à l'étranger ?» La double nationalité permet-elle la révocation de la citoyenneté d'un rapatrié ?» Comment la citoyenneté est-elle transmise à un enfant lorsque le parent conférant est absent ou décédé ?» En cas de mariage, de conjoints de diverses nationalités, les femmes et les hommes ont-ils le même droit de transmettre leur citoyenneté à leur enfant ?» Comment un enfant né hors du pays de ses parents peut-il se voir attribuer la citoyenneté ?» Comment l'identité et le droit à la citoyenneté d'un enfant peuvent-ils être établis sans documents valides ?» Quelles preuves orientent les poursuites et déterminent la peine ?» Quelles sont les différentes peines prévues pour les condamnés ?» Existe-t-il des mécanismes de justice réparatrice qui complètent ou servent d'alternatives au système de justice pénale ?» L'amnistie ainsi que d'autres mécanismes de justice transitionnelle ont-ils fait l'objet de discussion ou été mis en œuvre ?» Quels programmes d'aide juridique existent pour les rapatriés, et les femmes et les filles en particulier ?» Comment les lois antiterroristes affectent-elles la capacité des OSC à recevoir des fonds et à répondre aux besoins des rapatriés, en particulier des femmes et des filles, et des communautés d'accueil» Ces lois affectent-elles de manière disproportionnée les organisations de femmes, des associations de jeunes ou d'autres groupes civiques ?

3. Sécurité assurée pour et par des femmes et filles rapatriées

Recommandation	Questions d'orientation
<p>3.1 Mettre en œuvre des directives pour les services de sécurité</p> <p>Élaborer, mettre en œuvre et suivre les directives strictes à l'intention des acteurs de la sécurité de première ligne (y compris les gardes-frontières et les agents de correction) dans le traitement des rapatriés et de leurs familles.</p> <p>Promouvoir le respect, de la protection, des droits de l'homme et la responsabilisation en cas de violations est essentiel pour l'efficacité des efforts déployés en matière de PEV, étant donné que les abus commis par les acteurs de la sécurité peuvent être un catalyseur de la radicalisation.</p> <p>3.2 Élaborer des procédures normalisées sensibles au genre</p> <p>Soutenir le développement, la mise en œuvre et le suivi en collaboration de procédures normalisées pour tous les acteurs impliqués dans le processus de désengagement, de réhabilitation et de réintégration, y compris la tolérance zéro pour les violences sexuelles et autres.</p> <p>3.3 Construire des relations entre la société civile et les acteurs de la sécurité</p> <p>Développer des protocoles d'échange d'informations et de recherche commune, associés à une formation pertinente en matière de sécurité, entre la société civile et le secteur de la sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none">» Quel est le processus de sécurité pour les rapatriés, en particulier les femmes et les filles ? Sont-ils placés dans des centres de détention, des camps ou directement réintégré dans les communautés locales ?» Les rapatriés sont-ils détenus séparément, par sexe et par âge, dans des prisons ou des centres de réhabilitation ?» Si elles ne sont pas détenues ou placées dans des locaux séparés, les femmes et les filles sont-elles un accès égal aux services, aux ressources et aux programmes R&R ?» Si elles sont détenues dans les mêmes locaux, comment les femmes et les filles sont-elles protégées contre la violence des détenus masculins ?» Y va-t-il des femmes agents de sécurité et du personnel féminin qui travaillent dans des centres de détention et de réhabilitation, ainsi que d'autres points de contact avec les femmes et les filles rapatriées ?» Quels politiques, formations et mécanismes de protection existent pour prévenir les abus des détenus par les services de la sécurité, y compris la violence sexuelle et sexiste ?» Les femmes et les filles détenues sont-elles accès à la justice en cas d'abus et de violation des droits de l'homme ?» Comment le public peut-il accéder aux informations concernant les proches qui sont sous la garde des agences de sécurité ou qui sont portés disparus ?» Quelles politiques existent pour garantir le respect des droits de l'homme par les services de la sécurité ?» Quelle est la relation entre la police et les communautés locales ?» Quels programmes existent pour renforcer la confiance et la transparence entre les responsables de la sécurité, le public et les rapatriés ?» Quels mécanismes existent pour identifier les besoins de sécurité des communautés locales ?» Comment les informations sont-elles partagées entre les services de la sécurité et la société civile ?

4. Répondre à l'attitude du public face à la stigmatisation et à la peur

Recommandation	Questions d'orientation
<p>4.1 Renforcer l'engagement du public et les mécanismes de dialogue</p> <p>Initier un dialogue public à travers les médias et le secteur de l'éducation, y compris sur les idéologies religieuses et autres. Les questions étant sensibles, il est nécessaire d'avoir un dialogue public responsable sur la justification des politiques et des approches en cours d'élaboration.</p> <p>4.2 Renforcer les rapports équilibrés</p> <p>Dialoguer directement avec les médias pour encourager des reportages équilibrés afin que la peur, la colère et la violence potentielle du public ne soient pas alimentées par des reportages inexacts.</p> <p>4.3 Encourager les campagnes médiatiques menées par les OSC</p> <p>Encourager les campagnes médiatiques menées par les OSC pour associer des érudits religieux et transmettre des récits non-violents, exacts et pouvoir démystifier les discours violents.</p> <p>4.4 Traiter les problèmes de R&R/PEV dans le système éducatif</p> <p>Développer des mécanismes de formation, de soutien et des programmes scolaires pour les enseignants afin de traiter les problèmes de R&R et PEV plus généraux dans les écoles.</p> <p>4.5 Impliquer les communautés locales dans la l'ion de l'atténuation de la stigmatisation</p> <p>Faire participer les communautés locales, y compris les OSC déjà actives dans les PEV, et travailler avec ces OSC pour définir les moyens les plus pertinents de sensibiliser les communautés locales, à la nécessité de réintégrer et de réduire la stigmatisation des personnes associées à l'extrémisme violent, notamment les femmes et les filles.</p> <ul style="list-style-type: none">• Consulter tous les secteurs de la communauté pour déterminer les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés, les solutions qu'ils proposent pour faire face à la réintégration, ainsi que pour identifier leurs besoins et s'assurer que les acteurs étatiques et internationaux ne causent aucun préjudice par inadvertance.• Encourager les hommes chefs de la communauté à être des modèles et à participer à des discussions publiques pour accepter des femmes et des filles rapatriées, en particulier des victimes de viol ou de trafic sexuel, ce qui peut aider à réduire la stigmatisation à laquelle elles sont confrontées et favoriser leur accueil au sein de la communauté.• Veiller à ce qu'il y ait une participation directe et un soutien en faveur des familles des détenus, incarcérées ou participant à un programme de désengagement, de réadaptation et de réinsertion, afin de fournir un soutien aux membres de leur famille et faciliter une réintégration réussie.	<ul style="list-style-type: none">» Quelles sont les attitudes et le comportement des communautés d'accueil et du public envers les rapatriés, et les femmes et les filles en particulier ?» Comment la couverture médiatique traite-t-elle la question des rapatriés et les questions liées aux auteurs d'extrémisme violent et aux autres qui y sont associés ?» Est-ce que l'analyse et la représentation de la question dans les médias varient avec le sexe et l'âge des rapatriés ?» La couverture médiatique est-elle équilibrée, entre les histoires de réussites « extraordinaires » uniques, et celles d'injustice et de luttes de « l'ordinaire » qui donnent des résultats, de sorte que les gens soient inspirés et deviennent les agents de leur propre avenir.» Des médias innovants sont-ils utilisés pour exposer ces problèmes complexes, promouvoir la paix, les droits et le pluralisme ?» Les artistes et autres producteurs culturels sont-ils engagés comme messagers ?» Quels moyens et ressources de formation sont disponibles pour les praticiens et les médias ?» Quelles sont les normes culturelles, religieuses et sociales concernant le traitement des victimes de violence sexuelle et sexiste ?» Quelles sont les attitudes et positions des leaders communautaires - hommes et femmes - vis-à-vis des femmes et des filles qui rentrent chez elles ?» Quels leaders de la communauté ont une plateforme médiatique pour parler de ces questions ? Répondent-ils aux dimensions sexospécifiques ?» Quels formats de médias et quels messages parviennent à qui ? Ces informations sont-elles ventilées par sexe, âge, statut socio-économique, etc. ?» Quels indicateurs les praticiens et les médias utilisent-ils pour mesurer la stigmatisation et l'attitude du public à l'égard de la réintégration ?

5. Transformer l'idéologie et restaurer l'identité

Recommandation	Questions d'orientation
<p>5.1 Mettre en œuvre des programme PEV qui restaurent l'identité et l'appartenance</p> <p>Encourager les programmes qui permettent d'aider au retour des femmes et des filles, chez elles, et redécouvrir des aspects différents et positifs de leur identité. Faciliter les possibilités pour les femmes et les filles qui rentrent dans leur pays d'entreprendre des activités sociales et de découvrir d'autres moyens d'atteindre leur objectif.</p> <ul style="list-style-type: none">• Veiller à ce que les éléments qui ciblent l'identité, les aspirations et l'appartenance, fassent partie des programmes PEV, tout en évitant une approche simpliste des méthodes socio-économiques.• Intégrer des récits alternatifs (de paix, de tolérance, de respect du pluralisme) dans les programmes PEV pour guider les interventions et les stratégies de communication• Soutenir l'identité spirituelle en tant que concept universel beaucoup plus vaste, que les affiliations de n'importe quel individu ayant une conviction religieuse particulière <p>5.2 Encourager les mentors et les modèles de femmes</p> <p>Mettre l'accent sur, et impliquer les femmes comme modèles et les mentors, ayant des croyances et des rôles divers dans la société.</p> <p>5.3 Faire participer les autorités religieuses féminines</p> <p>Faire participer des érudites et conseillères religieuses pour dispenser une éducation et un encadrement aux femmes et aux filles qui retournent chez elles, si besoin est.</p>	<ul style="list-style-type: none">» Quels facteurs ont contribué à la radicalisation des femmes et des filles ou à leur adhésion à des groupes extrémistes violents ?» Comment ces facteurs tiennent-ils compte du genre ?» Comment le genre joue-t-il un rôle dans la marginalisation, la désautonomisation et la frustration qui pourraient avoir contribué à la vulnérabilité des femmes et des filles au recrutement par les extrémistes violents ?» De quoi les femmes et les filles qui rentrent sont-elles besoin pour avoir un sentiment d'appartenance et un but dans leur vie ?» Comment les leaders religieuses et autres femmes mentors sont-elles engagées dans des interventions de R&R ?» Comment les programmes peuvent-ils tenir compte du statut socio-économique, du traumatisme ou du sentiment d'appartenance et de l'objectif visant à faciliter la transformation idéologique ?» Qu'utilisent les praticiens de R&R comme indicateurs pour mesurer les progrès du désengagement idéologique ?

6. Autonomisation socio-économique et raison d'être

Recommandation	Questions d'orientation
<p>6.1 Mettre en œuvre des solutions de développement durable</p> <p>Initier un développement économique et de l'emploi durable, notamment en collaborant avec le secteur privé, afin de définir les besoins essentiels et les potentiels de développement sectoriel et de formation professionnelle des hommes et des femmes</p> <p>Inclure, le cas échéant, des programmes et des écoles de rattrapage scolaire permettant aux rapatriés, qui en ont besoin, d'entrer dans le système éducatif</p> <p>6.2 Lancer des programmes de réintégration avec de multiples parties prenantes</p> <p>Faire participer toutes les parties prenantes, y compris les employeurs, les éducateurs et les communautés, pour faciliter une réintégration réussie par le biais de programmes pour promouvoir, l'accès à l'éducation, à l'emploi et à l'entrepreneuriat.</p> <p>6.3 Veiller à ce que les programmes de subsistance soient adaptés au contexte</p> <p>Adapter les programmes de subsistance au contexte et aux intérêts individuels.</p> <ul style="list-style-type: none">• Tenir compte du revenu moyen et de la richesse relative de la communauté d'accueil et chercher à fournir des services et un soutien qui soient comparables, pour éviter de créer du ressentiment.• Éviter les présupposés liés au genre ou à la culture concernant le type de travail que les femmes (et les hommes) peuvent ou doivent faire.• Évaluer le marché du travail pour informer sur la formation professionnelle et le développement des compétences. <p>6.4 Lutter contre la stigmatisation au travail</p> <p>Évaluer et répondre aux attitudes montrées à l'égard des rapatriés, particulièrement, à l'embauche et à la sécurité sur le lieu de travail, notamment pour prévenir la discrimination pouvant aller à l'encontre de la réhabilitation</p>	<ul style="list-style-type: none">» Les initiatives de soutien socioéconomique et de promotion des moyens de subsistance destinées à l'ensemble de la population, y compris les programmes d'éducation et de formation, excluent-elles les femmes et les filles qui rentrent chez elles ?» La perte de pouvoir économique des femmes, y compris le recrutement et la discrimination sur le lieu de travail, contribue-t-elle à motiver les femmes et les filles à rejoindre des groupes extrémistes violents ?» Les femmes et les filles qui rentrent chez elles sont-elles chefs de famille et/ou les principales sources de revenus ?» Quelles matières, compétences et professions intéressent les femmes et les filles qui rentrent chez elles ?» Quelles sont les opportunités économiques et de subsistance pour les femmes et les filles dans les communautés d'accueil ?» Quel est le niveau moyen de richesse des femmes et des filles dans la communauté ?» Les programmes de réhabilitation et de réintégration existants incluent-ils les femmes et les filles dans les interventions de soutien socio-économique et de subsistance ?» Comment les programmes prennent-ils en compte les obstacles liés au genre (par exemple, conflit entre obligations domestiques et de garde, incapacité de payer les frais de scolarité et insécurité dans les écoles et sur la route de l'école, y compris le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles) ?» Comment les attitudes du public vis-à-vis des rapatriés façonnent-elles les opinions et le comportement des employeurs et collègues potentiels en matière de recrutement équitable et de sécurité sur le lieu de travail, y compris pour prévenir la discrimination qui pourrait aller à l'encontre de la réhabilitation ?» Les éducateurs et les administrateurs scolaires sont-ils formés pour comprendre, soutenir et gérer les enfants des rapatriés confrontés à la stigmatisation en classe, de manière à contribuer à la réintégration à long terme ?» Les interventions socioéconomiques favorisent-elles la dignité de soi, le sens et la raison d'être des femmes et des filles qui rentrent chez elles ?

7. Faire face au traumatisme

Recommandation	Questions d'orientation
<p>7.1 Fournir un soutien psychosocial complet et confidentiel</p> <p>Répondre aux diverses expériences vécues par les rapatriés par le biais d'un soutien psychosocial, qui peut inclure des symptômes de traumatisme, faire face à des relations familiales difficiles, la stigmatisation de la communauté, des abus passés par des responsables de la sécurité et des soins prodigués aux enfants victimes d'extrémistes violents.</p> <p>Assurer un espace sécurisé et un accès à la thérapie psychosociale et la confidentialité.</p> <p>7.2 S'appuyer sur les pratiques et les coutumes locales</p> <p>S'appuyer sur les pratiques traditionnelles et autochtones saines pour créer des mécanismes de soutien psychosocial plus solides</p> <p>7.3 Impliquer des prestataires de services psychosociaux dans la gestion des cas</p> <p>Impliquer des prestataires de services de confiance possédant une expertise et une connaissance pertinentes du contexte et de la nature des cas de rapatriés</p> <p>7.4 Relier le soutien psychosocial à la santé reproductive et à l'aide socioéconomique</p> <p>Intégrer la santé reproductive et le planning familial, ainsi que la formation professionnelle, à un soutien psychosocial afin de permettre le rétablissement et d'assurer la santé globale.</p>	<ul style="list-style-type: none">» Quels sont les services de santé mentale et psychosociaux (SMSPS) existant dans la communauté, y compris les mécanismes de référence, et les femmes et les filles qui rentrent chez elles y sont-elles accès ?» Les prestataires de services SMSPS ont-ils la capacité et les normes opérationnelles (SOP) pour assurer une intervention sensible au genre, y compris pour traiter les traumatismes liés aux violences sexuelles et sexistes (SGBV) ?» Les prestataires de SMSPS ont-ils une connaissance et une compréhension du contexte local et de la situation des femmes et des filles qui retournent chez elles ?» Les interventions SMSPS ont-elles été adaptées au contexte en tenant compte des pratiques autochtones saines pour la guérison des traumatismes ?» Comment les femmes et les filles qui rentrent chez elles sont-elles informées des services de SMSPS mis à leur disposition ?» Comment la vie privée et la confidentialité sont-elles garanties pour les femmes et les filles qui retournent chez elles et qui cherchent à recevoir une thérapie ?» Les intervenants de première ligne, y compris la société civile, les acteurs humanitaires et de sécurité, ont-ils accès aux soins SMSPS ?» Quels services SMSPS et quelle éducation publique ont été fournis aux communautés pour lutter contre la stigmatisation et les craintes suscitées par le retour des femmes et des filles ?» Quels sont les indicateurs utilisés par les praticiens R&R et les prestataires de SMSPS pour mesurer les progrès de la guérison des traumatismes et de santé mentale en général ?

REMERCIEMENTS

L'élaboration de cette publication est le fruit d'une collaboration entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'International Civil Society Action Network (ICAN), avec à sa base les expériences, solutions et recommandations des organisations de la société civile dirigées par les femmes, en particulier les membres du Women's Alliance for Security Leadership (WASL) qui ont partagé leur expertise sur ce sujet. Cette publication n'aurait pas été possible sans leur engagement et leur participation, et nous tenons à les remercier sincèrement d'avoir donné de leur temps et de leur énergie par le biais d'entretiens et de consultations.

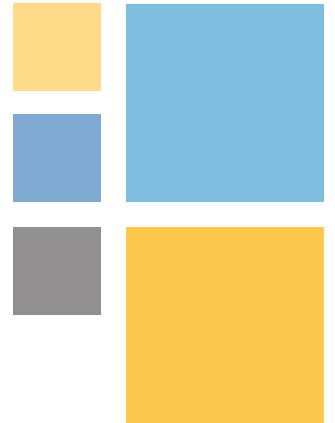
Nous remercions également les autres experts et praticiens qui ont apporté leurs idées et analyses, notamment les participants à l'atelier Global Solutions Exchange (GSX) organisé à Oslo (Norvège) en avril 2018.

Les auteurs principaux sont Sanam Naraghi Anderlini (ICAN) et Melinda Holmes (ICAN). La direction éditoriale a été assurée par Nika Saeedi (PNUD) et Rana Allam (ICAN). Rosalie Fransen (PNUD) et Stacey Schamber (ICAN) qui ont contribué à la coordination et à la rédaction de ce rapport.

Le PNUD et ICAN voudraient particulièrement remercier leurs collègues pour leur expertise en matière de révision et de contribution à la publication tout au long de son développement, notamment Samara Emily Andrade, Alexander Avanesov, Glauca Boyer, Charles Chauvel, Christian Courtis et Susanne Dam-Hansen. , Randi Davis, Jon Dean, Aleksandra Dier, Sarah Douglas, Cheshmak Farhoumand-Sims, Barbora Galvankova, Patrick Keuleers, Ruth Muithuiya Kiragu, Meghan Knapp, Didier Kobena Kouadio, Sarah Lister, Angela Lusigi, Vesna Markovic Das, Claire , Charles Michael Ovink, Neelam Raina, Viviane Ralimanga, Nashida Sattar, Laura Sheridan, Endre Stangeby et Alexandra Wilde.

La publication a été rendue possible grâce au soutien financier du Ministère des Affaires étrangères de Norvège, grâce à sa collaboration avec l'Oslo Governance Centre du PNUD. Nous remercions également le Centre de recherche sur l'extrémisme (C-REX) de l'Université d'Oslo et le Peace Research Institute Oslo (PRIO) d'avoir hébergé et soutenu l'atelier GSX.

Enfin, nous voudrions remercier les autres partenaires gouvernementaux et institutionnels des programmes du PNUD et d'ICAN qui ont contribué à la validation de ce rapport : Global Affairs Canada, le Ministère royal norvégien des Affaires étrangères, le Ministère suédois des Affaires étrangères, le Département fédéral des affaires étrangères suisse et le Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni.



*Au service
des peuples
et des nations*

United Nations Development Programme
One United Nations Plaza
New York, NY 10017

www.undp.org

